



## **Communiqué de presse du Groupe Hospitalier du Havre 19 06 2018**

Un mouvement de grève reconductible depuis le 18 juin 2018 des personnels du pôle psychiatrie du GHH est en cours sur l'amélioration de leurs conditions de travail et d'accueil des patients.

A cet effet, la Direction du Groupe Hospitalier du Havre tient à préciser les actions en cours.

**Un Plan Psychiatrie et Santé Mentale est à l'œuvre depuis début 2016 qui a permis une évolution des effectifs non médicaux à la hausse de + 23,62 ETP (Equivalent Temps Plein) entre mai 2016 et mai 2018 (hors rattachement structure de psychiatrie de Lillebonne).**

- **Il prévoit des mesures d'attractivité médicale** pour augmenter le nombre de médecins. En 2017, il y a **eu 4 médecins en plus** (différentiel entre les départs et les arrivées). Un Professeur d'Université – Praticien Hospitalier a été nommé en Pédopsychiatrie au 1<sup>er</sup> septembre dernier. Malgré la pénurie nationale de psychiatres, ces mesures de recherche de praticiens restent particulièrement actives en 2018.
- **La conception d'un projet médico-soignant de la filière Psychiatrie et Santé Mentale débutera en septembre prochain.** Les équipes médicales et paramédicales vont être accompagnées par un organisme spécialisé dans sa conception. Il sera mis en œuvre à partir de janvier 2019. Il influencera aussi les réhabilitations architecturales à venir.
- A cet effet, sur les cinq ans à venir, **15 millions d'euros d'investissement** vont permettre de réhabiliter les pavillons Boréal, Alizé et Caravelle de l'hôpital Pierre Janet permettant d'améliorer considérablement les conditions d'accueil des patients et d'exercice professionnel des personnels.
- **Un contrat local d'amélioration des conditions de travail** a été élaboré en concertation avec les organisations syndicales. Un audit des pratiques dans les pavillons d'hospitalisation permettra de mettre en place des mesures de prévention contre la violence des patients psychiatriques et d'accompagnement des professionnels mis en difficulté de ce fait. La prévention des actes violents sera prise en compte dans la réhabilitation des pavillons.

- En 2016, **les dispositifs d'appels visant à protéger les personnels isolés en cas de danger** ont été renouvelés et étendus.
- **Une nouvelle activité de réhabilitation psychosociale**, financée par l'Agence Régionale de Santé, a débuté en 2017, permettant d'accompagner nombre de patients vers une réinsertion. Huit personnes composent cette nouvelle équipe.
- **Pour la prise en charge des détenus** : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, sur proposition de l'ARS Normandie, les détenus seront hospitalisés au Centre psychiatrique du Rouvray ; libérant ainsi l'unité Féroé qui viendra en renfort de l'activité du service d'urgences psychiatriques. Les 8 postes affectés à Féroé pour la prise en charge des détenus restent acquis au pôle Psychiatrie malgré la fin de cette activité.

**Parallèlement au Plan Psychiatrie et Santé mentale, des actions immédiates viennent le compléter, présentées au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) du 15 juin 2018. Elles concernent notamment l'accueil dans le service des urgences psychiatriques :**

- Une création immédiate de deux postes infirmiers est effectuée puis des renforcements ultérieurs seront étudiés après finalisation du projet médico-soignant.
- Le niveau des effectifs du week-end est aligné sur le niveau de la semaine.
- La communauté médicale travaille également sur la continuité de la prise en charge aux urgences par un médecin sénior.
- Une réflexion sur l'agencement des locaux des urgences est menée pour les rendre plus fonctionnels.

La direction du GHH confirme enfin que le suivi de ce plan d'actions est en cours à travers le cadre habituel des instances de dialogue social de l'établissement: Comité Technique d'Etablissement, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Elle est et sera particulièrement mobilisée et attentive sur l'évolution des conditions de travail et d'accueil des patients de ce pôle.

### **Contact**

Service Communication du GHH  
02 32 73 30 58